



Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales
dans le cadre d'une consultation sur l'itinérance au
Québec

Septembre 2008

Rédaction et présentation par Jacinthe Dorr, directrice générale

L'ORGANISME

L'Ensoleilvent est un organisme à but non lucratif **incorporé en 1984**, dédié aux personnes en itinérance ou à risque de le devenir. Une maison d'hébergement dépannage de 9 lits, et depuis 2001 un logement de transition, ainsi que du suivi dans le milieu sont les principaux services offerts. L'Ensoleilvent est aussi un espace pour les travaux communautaires ou compensatoires, les programmes d'employabilité, les stages d'étudiants, le bénévolat (via la participation au conseil d'administration, l'implication dans des comités ou activités).

Ensoleilvent est impliqué dans des concertations et travaille en partenariat avec les services sociaux et de santé, ainsi qu'avec d'autres organismes communautaires en urgence sociale. Ensoleilvent est un des membres fondateurs du Réseau Solidarité Itinérance du Québec, et est membre de plusieurs concertations locales ou régionales, selon les préoccupations émergentes.

LES PERSONNES AIDÉES

Hommes, femmes et leurs enfants, quelques mineurs se présentant seuls. Environ 350 personnes nécessitent de l'hébergement d'urgence chaque année. D'autres n'ont besoin que d'un transport, de nourriture, de références ou d'accompagnement. La majorité des personnes proviennent de la MRC Drummond ou de la région 17. Ces personnes proviennent de la communauté et ne ressemblent en rien à l'image de l'itinérant ivre sur un banc de parc. Elles sont plutôt en **itinérance situationnelle**. Leur passage au refuge leur évite la descente à la rue. Ceci explique la réalité de notre région où l'itinérance n'est pas visible, malgré le fait qu'Ensoleilvent héberge des gens depuis 25 ans.

En général, les besoins d'hébergement au refuge sont amenés par des problèmes de revenus trop bas, de cohabitation, d'endettement, de jeu, de santé mentale, de toxicomanie, qui amènent des évictions de logement, des problèmes conjugaux et de violence, des problèmes judiciaires et des pertes de réseau social.

Depuis quelques années, les 18-29 ans, ainsi que les personnes âgées sont de plus en plus présentes, alors qu'antérieurement la majorité des personnes hébergées étaient des hommes âgés en moyenne de 45 ans. Les jeunes surtout sont en **itinérance chronique**, habitant chez l'un et chez l'autre, plusieurs n'ayant pas de logement stable depuis leur majorité. Ces jeunes ne sont pas

conscients d'être en situation d'itinérance. Ils ont peu ou pas de revenu. À leur départ du refuge, ils sont habituellement redirigés vers des organismes jeunesse.

Nous recevons de plus en plus de gens ayant des **multi problématiques lourdes**, ce qui nécessite un suivi et de l'accompagnement pour l'accès aux services de santé et services sociaux. Certaines années furent éprouvantes à ce niveau parce que les services n'existaient pas pour certaines doubles problématiques par exemple une personne déficiente intellectuelle ou une personne toxicomane et ayant aussi des problèmes de santé mentale, n'avait pas accès aux ressources spécialisées.

De plus, nous recevons des personnes ayant besoin de soins de santé physique ou mentale. Ils reçoivent leur congé de l'hôpital même s'ils ont encore besoin d'un encadrement et de soins spécifiques. Par exemple, une personne en crise suicidaire, une personne âgée en perte d'autonomie, une sortie de psychiatrie précipitée, etc.

Notre personnel est mal outillé pour gérer ces situations qui demandent l'accès aux services des professionnels du réseau et non à une ressource d'hébergement communautaire.

LES SERVICES

L'hébergement d'urgence est offert en tout temps, à l'année. Les personnes hébergées sont aidées par une équipe pour de la recherche de logement, des demandes de cartes d'identité, de l'accès à un revenu, etc.

Nous offrons, grâce au financement de l'Agence de la santé et des services sociaux divers types de dépannage : transport par autobus ou accompagné, médicaments, épicerie ou repas, nuit au motel si le refuge est plein.

Au fil du temps, nous avons développé des services adaptés aux besoins des personnes à risque d'itinérance. **Le suivi dans le milieu**, offert depuis mars 2001, a été mis sur pied pour aider les personnes à garder leur logement, en les accompagnant dans leur milieu de vie pour améliorer l'enracinement dans la communauté. Ces personnes sont à risque de perdre leur logement ou sont en **itinérance cyclique** et connus au refuge. En même temps, nous avons développé **le logement de transition**, pour les personnes ayant été hébergées au refuge mais qui ne sont pas prêtes à réintégrer un logement. Cette initiative a mis fin à la majorité des cas d'itinérance cyclique.

LES BESOINS ET LES MOYENS PROPOSÉS

De plus en plus de gens arrivent en ayant un revenu de dernier recours (aide sociale) coupé, ou pas de revenu du tout. **Cela les oblige** à demeurer en chambre, ce qui entraîne de nombreux problèmes de cohabitation.

- À Drummondville il manque de **logements sociaux pour personnes seules** et pour couples sans enfant.
- Revenu minimum garanti pour tous

Encore aujourd'hui, les services sont difficiles à obtenir pour les personnes qui présentent une **double problématique de santé mentale et de toxicomanie**.

- Il faudrait plus de ressources d'hébergement spécialisé telle *La maison de transition de la Batiscan*, située à Saint-Stanislas

Concernant la multiplicité et la lourdeur des problématiques vécues par les personnes itinérante ou à risque

- Augmenter l'accès aux services professionnels pour les personnes itinérantes
- Le personnel aurait aussi grandement besoin d'**accès à de l'aide psychosociale** pour ventiler ce qu'ils vivent et être à même d'éviter l'épuisement professionnel. Ce besoin est d'autant plus criant du fait que les employés de l'Ensoleilvent ont des revenus d'emploi insuffisants pour couvrir de tels honoraires professionnels.

Concernant le manque de financement de la ressource

- **Financement non récurrent** : provoque une coupure de services directs auprès de la personne à plus ou moins long terme, ainsi qu'un roulement de personnel, donc une perte d'expertise et un bris de relation de confiance avec la personne aidée. Maintient les employés dans une **précarité salariale**.
- Beaucoup d'énergie perdue sur la **recherche de subventions** et sur l'autofinancement : cela demande une expertise et un suivi intensif, qui n'est pas le mandat premier de l'organisme et l'empêche de développer et maintenir des actions concrètes pour les personnes aidées.
- **Sécurité insuffisante** pour le personnel et les résidants parce que le financement ne permet pas d'avoir deux employés de nuit, malgré la lourdeur et la complexité de l'itinérance.